



## L'ÉVÉNEMENT

## Crèches, écoles... paradoxalement moins de fermetures en phase épidémique

LA FERMETURE des crèches et des établissements d'enseignement est une possibilité qui existe bien sûr en phase 3 (atténuation de l'impact de l'épidémie), mais aussi dès la phase 2 (phase de freinage de l'épidémie), comme on l'a vu dans les régions déjà en phase épidémique. Vendredi, le préfet du Haut-Rhin, Laurent Touvet, inventait même le concept de « phase 2 renforcée ». Le plan pandémie précise toutefois que si « une structure fermée n'accueille pas de façon à maintenir une certaine continuité administrative et ou pédagogique) pour permettre une réouverture rapide dans les meilleures conditions ». L'Éducation nationale a d'ailleurs mis en place des systèmes de cours par correspondance et de « classes virtuelles », pour continuer l'enseignement auprès des élèves confinés chez eux.

Il peut s'agir de la fermeture isolée de classes ou d'établissements entiers, voire de fermetures à l'échelon territorial ou national. Dans le Haut-Rhin et dans l'Oise, où le virus circule de façon particulièrement importante, les autorités ont décidé vendredi que les crèches et établis-

sements scolaires fermeraient à partir de ce lundi, pour deux semaines. À Louvres, dans le Val-d'Oise, en revanche, seule la fermeture d'une classe dans un collège a été décidée jusqu'au 18 mars, suite à la détection d'un cas chez un élève. L'ARS Ile-de-France précisait, samedi, avoir par ailleurs pris une mesure d'éviction « pour 11 autres élèves : 6 en raison des liens de proximité avec le cas confirmé, 5 en raison d'une situation de fragilité particulière ».

**Impact sur les familles**

Mais alors qu'en phase 2, l'objectif est de ralentir la transmission du virus et l'apparition de foyers épidémiques dans un milieu particulièrement propice à cela (les enfants peinant à respecter les « gestes barrières » recommandés), c'est un autre objectif qui est poursuivi en phase 3. Selon le plan pandémie, lorsqu'on ferme une crèche ou un établissement d'enseignement, c'est pour protéger les populations infantiles « si elles sont particulièrement vulnérables compte tenu des caractéristiques connues du virus ». Or cela ne semble pas être le cas avec le coronavirus responsable de l'épidémie

actuelle. Paradoxalement, les fermetures de crèches ou d'établissements pourraient donc être moins nombreuses en phase 3. Les décideurs doivent notamment tenir compte de deux éléments : d'une part, se demander si la protection attendue par la mesure ne peut pas être obtenue avec la simple application des mesures barrières (qui reste difficile chez des enfants), d'autre part tenir compte de l'impact de celle-ci sur les familles (garde à domicile, éventuellement par les grands-parents qui risquent alors d'être contaminés, absences des parents sur le lieu de travail, conséquences économiques...). Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, l'affirmait d'ailleurs le 5 mars sur BFM et RMC : « Si nous passons en phase 3, les écoles et les universités ne seront pas fermées. Ce sera du cas par cas. La logique est de demander à ceux qui sont malades de rester chez eux. »

Reste un paramètre important qui ne figure pas dans le plan : les réactions des parents et des syndicats d'enseignants. Elles peuvent pousser les décideurs politiques à fermer des établissements contre l'avis des épidémiologistes. ■ **D. M.**